

Lettre de Vienne : les élections locales en Autriche allemande

Autor(en): **Urban, Gisela**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **7 (1919)**

Heft 80

PDF erstellt am: **09.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LETTRE DE VIENNE

Les élections locales en Autriche allemande

Vienne, le 23 mai 1919.

Les premières élections auxquelles les femmes aient participé pour les Diètes provinciales, les Conseils municipaux et les Assemblées de districts sont maintenant terminées. A Vienne, les élections à ces trois corps ont eu lieu en même temps, tandis que dans d'autres régions, elles ont été scindées. La participation au scrutin a été plutôt faible, puisqu'à Vienne 60 % seulement du corps électoral a manifesté son opinion, alors qu'aux élections de février, sous l'influence des événements, 90 % des électeurs inscrits avaient tenu à donner leur voix à l'Assemblée qui déciderait des destinées du nouvel Etat.

Comme il était facile à prévoir, ce sont les deux partis dominants chez nous, les socialistes, et les chrétiens sociaux (conservateurs) qui ont obtenu la majorité des voix. Le parti national bourgeois a conquis quelques mandats, et le parti démocratique bourgeois a subi une regrettable défaite — parce que (c'est l'opinion des chefs politiques) c'est dans ce parti que se sont trouvées les abstentions en plus grand nombre. Mais la lassitude a été pourtant générale. Les assemblées électorales ont été ternes et hésitantes, sans l'élan et l'enthousiasme qui, en février, ont entraîné les masses. Mais peut-on s'en étonner, à une époque où les difficultés matérielles pèsent encore plus lourdement sur nous que par le passé, et où chacun est découragé par l'incertitude et la tristesse de l'avenir? Si dans ces conditions déplorables, les deux grands partis ont malgré tout réuni un si grand nombre de voix, cela provient de leur excellente organisation intérieure, et de la discipline de leurs adhérents qui ont voté aveuglément suivant un mot d'ordre donné. Les socialistes marchaient au combat sûrs de la victoire, et les chrétiens sociaux savaient que leurs efforts en faveur de la résistance leur vaudraient des succès. Ils ont ainsi fortifié par ces élections leurs positions un peu ébranlées par les élections à l'Assemblée nationale. D'autre part, le mouvement nationaliste, qui s'était déjà manifesté lors des élections de février, a atteint maintenant des cercles de plus en plus étendus, comme on peut le constater par la conquête de quelques sièges par les partis national démocrate, national allemand, national tchèque et national juif. Et il est clair que, soit l'essor du socialisme, qui est considéré comme le salut par toute une partie de la population, soit la formation des partis nationaux, ne peut se produire qu'aux dépens des chrétiens sociaux d'une part, des démocrates bourgeois d'autre part. Ce dernier parti pourrait toutefois, comme les partis analogues des autres Etats civilisés, se réclamer de ses actes politiques du passé, qui ont frayé la voie à la démocratie et au socialisme, et son devoir pressant serait de défendre ses principes, tout en s'inspirant de l'esprit des temps nouveaux. Mais malheureusement, une petite fraction seule de ses adhérents comprend la grandeur de cette tâche et sa nécessité pour le progrès général; la majorité est, ou bien désorientée et abattue par les malheurs de ces dernières années, ou bien se complait encore dans cette malheureuse politique des intérêts personnels, qui a coûté si cher à la vie politique de l'Autriche monarchique. On peut, hélas! se demander quand sonnera l'heure où la bourgeoisie progressiste marchera vers un nouvel idéal par des actes uniquement inspirés par l'intérêt de la communauté?

* * *

Les femmes ont pris une part active à toutes ces élections, non seulement comme électrices, mais aussi comme candidates. Six femmes sont entrées à la Diète de la Basse-Autriche; à Vienne, les socialistes Anna Kaff, Cécile Lippal, puis Aloïse Schirner (chrétienne sociale) ont été élues, et dans une autre province, les socialistes Kathé Graf, Marie Brunner, et Marie Bock. Tous les résultats ne sont d'ailleurs pas encore connus.

Vingt-deux femmes siègent maintenant au Conseil municipal de Vienne, qui comprend 165 sièges. Seize d'entre elles sont des socialistes, parmi lesquelles on peut citer Adelheid Popp, bien connue dans les milieux ouvriers, Emmy Freundlich, Anna Boschek, Amélie Seidel, Gabrielle Proft, Léopoldine Glockel, etc.; six sont chrétiennes sociales, soit Alma Seitz, Anna Strabl, Gabrielle Walter, Joséphine Kurtbauer, Marie Wietsch, et Sophie Gartner. Deux de ces conseillères municipales ont été élues membres du Conseil de Ville, soit Amélie Seidel (socialiste) et Alma Seitz (chrétienne socialiste) et deux femmes encore, soit une pour chacun de ces partis, ont été nommées secrétaires.

Il est intéressant également de noter que les groupements politiques communaux ont offert aux femmes des places honorifiques: plusieurs d'entre elles ont été nommées secrétaires, membres de Comité, etc.

Dans les Assemblées de districts de Vienne, 68 femmes ont été déléguées au conseil de district (chaque district — au total 24 — nomme 30 conseillers de districts qui s'occupent exclusivement des affaires de ces districts) dont 39 socialistes, 23 chrétiennes sociales, 1 nationale-allemande, 4 démocrates et une Tchèque. Parmi elles se trouvent une féministe bien connue; M^{me} Marie Schwarz, directrice d'école, deux vice-présidentes d'associations féministes, et M^{me} Stéphanie Nauheimer, membre du Comité et fondatrice d'une organisation suffragiste, qui a été élue sur un programme socialiste.

Encore un détail intéressant: à Vienne-Neustadt, le nouveau Conseil communal s'est constitué sous la présidence d'âge d'une femme, la socialiste Starosta.

Gisela URBAN.

Notes d'actualité

Le numéro de mai de *Jus Suffragii* nous est arrivé avec un article sur la « nationalisation » des femmes en Russie, tendant à prouver que les faits, qui ont si vivement inquiété l'opinion publique dans nombre de nos milieux féminins suisses, sont du domaine de la légende. Il s'agirait, d'après cet article, d'une confusion créée par des journaux antibolchévistes, reproduisant comme des textes de décrets, des articles sur la liberté des relations sexuelles écrits uniquement comme base de discussion scientifique dans des organes de Soviets locaux; ou, en ce qui concerne le fameux « décret de Samara », de grossières plaisanteries faites dans un club d'anarchistes de cette ville, qui parodiait une déclaration bolchéviste de socialisation de la propriété, anarchistes et bolchévistes étant opposés les uns aux autres. Cette dernière explication est celle d'un Dr Rickmann, qui a travaillé pendant deux ans en Russie pour une organisation de secours de la Société des Amis, « la dernière société, écrit l'auteur de cet article, qui pourrait être suspectée, soit de complicité avec le bolchévisme, soit de manque de respect pour la pureté et la dignité morale de la femme. » Le Dr Rickmann ajoute que « les récents décrets sur le divorce sont si loyaux vis-à-vis des femmes, qu'ils traitent sur un pied d'égalité absolue avec les hommes, qu'il est impossible de voir dans toute cette affaire autre chose qu'une mauvaise plaisanterie prise au sérieux ». D'autre part, la revue anglaise *Nouvelle Europe*, qui avait donné cours à cette affreuse histoire, l'a ensuite retirée, et ni le correspondant du *Times* ni celui du *Daily Chronicle*, que l'on ne peut accuser de tendresse à l'égard du bolchévisme, ne l'ont mentionnée. « La loi actuelle sur le mariage, écrit encore la collaboratrice de *Jus Suffragii*, éditée par le gouvernement des Soviets pour toute la Russie, est la meilleure réponse aux légendes qui ont circulé, car